

Délibération n°33/2021Nomenclature ACTE :
7.1 Décisions budgétaires

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nb de suffrages exprimés
15	14	14 Pour : 12 Contre : 1 Abstention : 1

Date de la convocation :
1^{er} juin 2021

Date d'affichage :

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture le :

L'an deux mil vingt et un, le **lundi 7 juin** à 20 H 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu non habituel de ses séances au vu du contexte sanitaire actuel, sous la présidence de Madame Stéphanie CUSIN-PANIT, maire.

Etaient présents : Stéphanie CUSIN-PANIT, Gilles JACQUET, Olivier PERRIER, Cheyenne GREAULT, Emilie BERGONHE, Denis BONNEAU, Yolande PASQUET, Damien LESPINASSE, Aurélie GILBERT, Christian FOURNET, Philippe PERCHE et Josette DOURBIAS.

Absent : André EMMENDOERFFER

Pouvoirs : Nicolas CHEVALLIER à Philippe PERCHE
Nicole BUVIN à Emilie BERGONHE

Secrétaire de séance : Damien LESPINASSE

**MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT DES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DU PARKING ET DE LA BASSE-COUR DU
CHATEAU (Délibération 10/2021)**

Madame le Maire rappelle que par délibération en date du 29 mars 2021, le conseil municipal a validé le projet d'aménagement du parking et de la basse-cour du château pour un montant total de 8 671,42 € HT.

Suite à la demande de subvention du fonds de concours de la Communauté de Communes du Pays de Tronçais, il s'avère que le plan de financement voté doit être revu comme suit :

Plan de financement :
Montant total HT : 8 671,42 € HT

Origines	Recettes	%
Département (solidarité départementale)	4 335,71 €	50
Communauté de Communes du Pays de Tronçais (fonds de concours)	2 167,85 €	25
Total aides publiques	6 503,56 €	75
Total autofinancement	2 167,86 €	25
TOTAL GENERAL HT	8 671.42 €	100

Le conseil municipal décide à 12 voix pour, 1 contre et 1 abstention d'adopter le plan de financement proposé.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Hérisson, le 10 juin 2021
Le Maire,

Stéphanie CUSIN-PANIT

